

## **DECISION DU MAIRE**

(Application des articles L. 2122.22 et L 2122.23 du C.G.C.T.)

N° : 25 - 41 Date : 0 2 001, 2025

Mis en ligne le : 0 2 OCT. 2025

Domaine d'intervention: 3.3 Locations

Objet : Logement Picasso - Convention d'Occupation Précaire- Commune de Vitrolles

Le Maire de Vitrolles.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23, Vu la délibération n°20-47 en date du 26 mai 2020 donnant délégation de pouvoir au Maire, Considérant que la Commune de Vitrolles a mis en publicité la location du logement vacant, de type 4, d'une surface de 90 m² environ, sis au 2 rue Vénus, au groupe scolaire Pablo Picasso. Considérant que la Commission d'attribution des logements qui s'est réunie 23 septembre 2025, a attribué ledit logement

## DECIDE

Article 1 : de signer une Convention d'Occupation Précaire avec en vue de l'occupation du logement communal sis au groupe scolaire Pablo Picasso − 2 rue Vénus à VITROLLES 13127, moyennant un loyer mensuel de 611,38 € hors charges, d'une durée de 3 ans, renouvelable tacitement une seule fois, pour la même durée, à compter de la date de l'état des lieux d'entrée.

Article 2 : de consentir la gratuité de deux mois de loyer, le logement étant décent et habitable, en contrepartie de travaux de réfection, visant à l'amélioration du logement (cuisine, peinture, sol...), mentionnés sur l'état des lieux, dont l'exécution sera constatée à l'issue du terme, par les services municipaux.

Article 2 : De fixer le montant mensuel forfaitaire des charges à 140 euros.

Article 3 : de fixer le montant de dépôt de garantie à 611.38 €, soit un mois de loyer.

Article 4: d'en imputer les recettes au Budget Fonctionnement de la Commune.

Article 5: La présente Décision du Maire entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131.1 du CGCT accomplies.

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Trésorier.

Loic GACHONE

Maire de

HÔTEL DE VILLE - BP 30102 - 13743 VITROLLES CEDEX - TEL : 044277900 - 13743 VITROLLES CEDEX - TEL : 0442779000 - 13743 VITROLLES CEDEX - TEL : 04427790000

9050 – www.vitrolles13.fr